

MEMBRES PRÉSENTS

Alex Abou Jamra
Kamel Bouazza Abid
Luc Brazeau
Ghislain Brouillette
Michel Cabana
Carlos A. Colina
Yvan Dalpé
Jonathan Dion

Sébastien Faucher
Patrice Huard
Ghilas Issaadi
François Lafleur
Michel Laforge
Louis Lavallée
André Léger
Martin Leroux

David Lévesque
Francis Provost
Anne-Marie Samson
Bertrand Séguin
Mathieu Soares
Ghislain Teukap Nayang
Gregory Zurbriggen

INVITÉS PRÉSENTS SANS DROIT DE VOTE

Omar Hamdani

20230615.01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 11 h. Le président Patrice Huard souhaite la bienvenue aux membres.

20230615.02 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation est parvenu aux membres par courriel au moins dix (10) jours avant l'assemblée, soit le 16 mai 2023

20230615.03 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture faite par Patrice Huard de l'ordre du jour qui était le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée (INFORMATION)
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation (INFORMATION)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 juin 2023 (RÉSOLUTION)
4. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée (RÉSOLUTION)
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2022 (RÉSOLUTION)
6. Bilan des activités 2022 du Chapitre Québec (INFORMATION)
7. Bilan des activités 2022 du National (INFORMATION)
8. Présentation et adoption des états financiers 2022 (INFORMATION)
9. Ratification des actes du conseil d'administration pour 2022 (RÉSOLUTION)
10. Nomination du vérificateur pour 2023 (RÉSOLUTION)
11. Alternance des mandats selon les postes à l'exécutif de chapitre (RÉSOLUTION)
12. Élections
 - 12.1. Désignation du président d'élection et du scrutateur (RÉSOLUTION)
 - 12.2. Annonce des postes à pourvoir (INFORMATION)
 - 12.3. Mises en candidature (INFORMATION)
 - 12.4. Scrutin pour les administrateurs de toutes les catégories de membres (VOTE)
13. Nomination des membres élus aux postes de l'exécutif (INFORMATION)
14. Dépôt du plan d'action 2023 (INFORMATION)
15. Levée de l'assemblée (RÉSOLUTION)

20230615.03R

Il est proposé par Jonathan Dion et appuyé par David Levesque d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

20230615.04 ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

20230615.04R

Il est proposé par Michel Laforge et appuyé par Gregory Zurbriggen de nommer Patrice Huard à titre de président d'assemblée et il est proposé par Patrice Huard et appuyé par Mathieu Soares de nommer Anne-Marie Samson à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

20230615.05 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 15 JUIN 2022

20230615.05R Lecture individuelle par les membres entre le 16 mai et le 15 juin 2023. Il est proposé par Louis Lavallée et appuyé par Jonathan Dion d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2022 tel que déposé. Adopté à l'unanimité

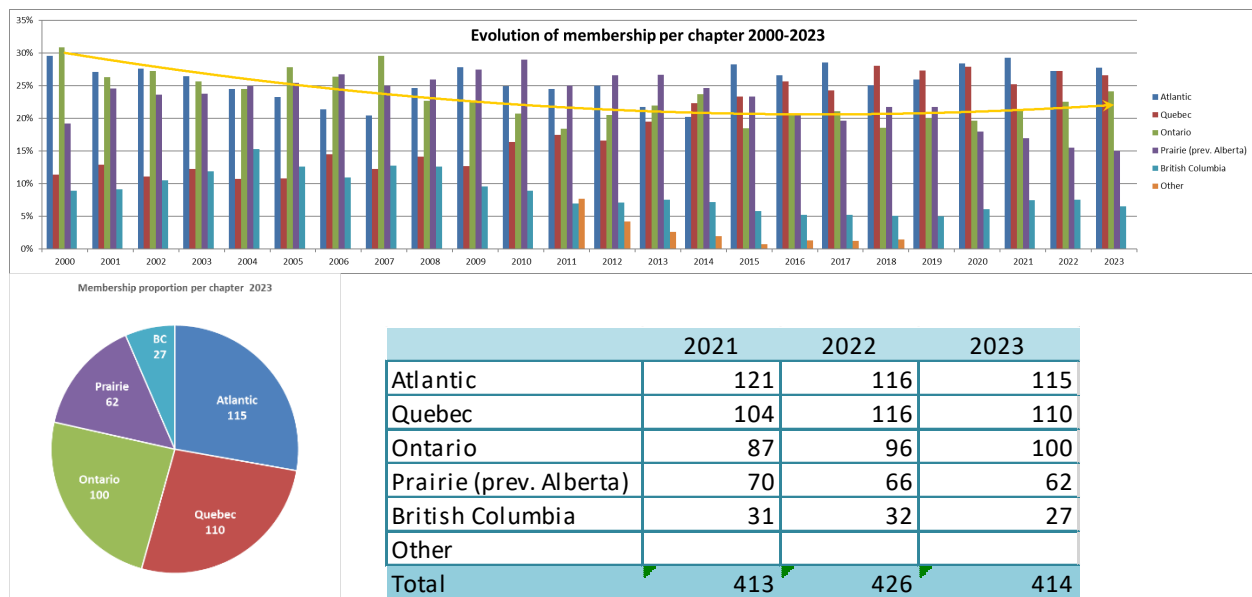
20230615.06 BILAN DES ACTIVITÉS 2022 DU CHAPITRE QUÉBEC

- ❖ Rencontre de l'exécutif le 13 mars 2022
 - Approbation du bilan financier 2021
 - Planification de la rencontre de chapitre et de l'AGA 2022
- ❖ Journée technique et AGA 15 juin 2022
 - Retour de la formule en présentiel
 - Formule hybride – en ligne/présentiel
 - 17 participants sur place
 - 10 participants en ligne

Patrice Huard explique le fonctionnement de l'organisation habituelle de la conférence technique annuelle (CTA) nationale comment les bénévoles sont impliqués.

M. Huard annonce que l'exécutif Québec crée un programme de mentorat en ajoutant 3 postes de directeur adjoint, à être occupés par des membres du chapitre qui seront accompagnés et formés par les directeurs actuels pour prendre éventuellement leur relève. La CTA étant organisée par les exécutifs de chapitre, accompagnés par le personnel permanent du national, une relève doit être prévue.

Voici les statistiques concernant l'adhésion des membres selon les chapitres :



20230615.07 BILAN DES ACTIVITÉS 2022 DU NATIONAL

Greg Zurbruggen, membre du conseil d'administration national, présente les activités 2022 :

- ❖ Conférence technique annuelle en octobre 2022 à Niagara Falls – un beau succès et premier événement national en présentiel depuis la pandémie.
- ❖ Conférence annuelle 2023 du 10 au 13 octobre à Victoria (CB) avec 2 jours de formation et 2 jours de conférence
- ❖ Invitation du National au chapitre Québec d'organiser la conférence en octobre 2024
- ❖ Élection au CA national de 2 représentants du Québec: Grégory Zurbruggen et Jonathan Dion, qui y rejoignent Gilles Lanthier.
- ❖ Départ de Louis Lavallée du CA national: un bel hommage lui a été rendu.

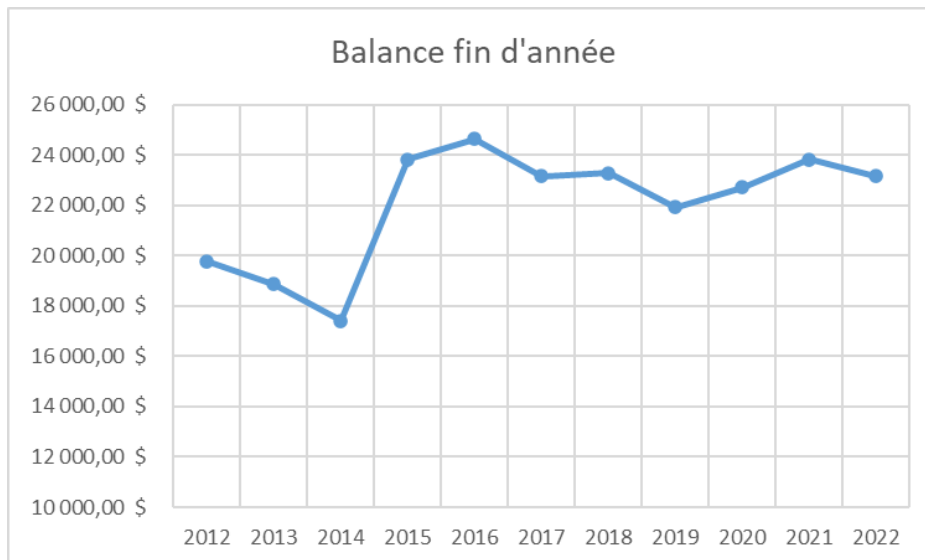
- ❖ Accréditation ISO 17024 renouvelée pour la certification en analyse de vibration CAT I, II et III.
- ❖ Ajout d'une certification en alignement d'arbres qui devra passer par le processus d'accréditation.

20230615.08 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022

Lors de sa réunion du 13 mars 2023, le comité exécutif Québec a vérifié et adopté le bilan financier 2022. Ce bilan, signé par Patrice Huard, président et Mathieu Soares, trésorier, se présente comme suit :

	Revenus	Dépenses	Solde
Solde au 1 ^{er} janvier 2022			23 821,48 \$
Ristourne d'adhésion membres 2021	1 040,00 \$		
Journée technique 15 juin 2022		1 236,22 \$	
Reconnaissance François Lafleur		332,28 \$	
Rencontre transfert trésorier		89,91 \$	
Frais bancaires (4 \$/mois x 12 mois)		48,00 \$	
Solde au 31 décembre 2022			23,155,07 \$

Les finances du chapitre Québec depuis 2012



20230615.09 RATIFICATION DES ACTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 2022

20230615.09R L'assemblée se montrant satisfaite de la gestion et de l'administration du Chapitre Québec, il est proposé par Ghislain Brouillette et appuyé par Michel Cabana de ratifier les actes du conseil d'administration pour l'année 2023. Adopté à l'unanimité

20230615.10 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2023

20230615.10R Il est proposé par Jonathan Dion et appuyé par Luc Brazeau de nommer l'exécutif du chapitre Québec à titre de vérificateur pour l'année 2023. L'exécutif du chapitre Québec devra approuver les états financiers 2023 dans la proportion de 50% + 1 pour que les états financiers puissent être présentés lors de l'assemblée générale annuelle. Adopté à l'unanimité

20230615.11 ALTERNANCE DES MANDATS SELON LES POSTES À L'EXÉCUTIF DE CHAPITRE

Suite à la motion fournie avec la convocation aux membres à la présente réunion et

- **Considérant** l'intérêt du chapitre à assurer la stabilité dans son exécutif;
- **Considérant** l'intérêt du chapitre à assurer la pérennité de ses projets et de ses idéaux;
- **Considérant** que le conseil d'administration du national, habité des mêmes préoccupations, a modifié le mode de vote aux élections générales;
- **Considérant** l'autorisation exceptionnelle et temporaire du directeur exécutif de l'ACVM, M. Ken Keith de modifier le mode du vote en ce jour;

20230615.11R Il est proposé par Michel Laforge et appuyé par Ghislain Teukap-Nayang: Adopté à l'unanimité

- Qu'en 2023, la moitié des postes soient élus pour un mandat d'un an et l'autre moitié des postes pour un mandat de deux ans;
- Qu'en 2024, les postes élus pour un an en 2023 iront en élection pour un mandat de 2 ans;
- Qu'en 2025, les postes élus pour deux ans en 2023 iront en élection pour un mandat de 2 ans;
- Que les postes identifiés pour des mandats de 1 ou 2 ans soient retenus pour la présente élection
- Que soient ajoutés 3 postes de directeur adjoint à l'exécutif de chapitre
- Que chevauchement soit maintenu de manière permanente.

20230615.12 ÉLECTIONS

20230615.12.1 DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION ET DU SCRUTATEUR

20230615.12.1R Il est proposé par Patrice Huard et appuyé par François Lafleur de nommer Luc Brazeau comme président d'élection. Il est proposé par François Lafleur et appuyé par Louis Lavallée de nommer François Lafleur comme scrutateur. Adopté à l'unanimité

20230615.12.2 ANNONCE DU NOMBRE DE POSTES À POURVOIR

Le président d'élection annonce que 13 postes sont à pourvoir. L'exécutif de chapitre a, lors de sa réunion du 14 mars 2023, déterminé la durée de chaque poste en tenant compte de l'expérience requise pour l'organisation de la CAT 2024 au Québec.

Président	1 an	Vice-président	2 ans
Trésorier	1 an	Secrétaire et communications	2 ans
Directeur formation et certification	1 an	Directeur technique	2 ans
Directeur relations avec les fournisseurs	1 an	Directeur des services d'accueil	2 ans
Mentor	1 an	Directeur de l'adhésion	2 ans
Directeur adjoint 1	1 an	Directeur adjoint 2	2 ans
		Directeur adjoint 3	2 ans

20230615.12.3 MISES EN CANDIDATURE

Plusieurs mises en candidature ont été reçues de vive voix ou par courriel. Les participants à l'assemblée sont invités à poser leur candidature également. Les mises en candidature sont :

POSTE	MANDAT	CANDIDATS	PROPOSÉ PAR
Président	1 an	Patrice Huard	Lui-même - Élu
Trésorier	1 an	Mathieu Soares	Lui-même - Élu
Directeur formation certification	1 an	Michel Laforge	Lui-même - Élu
Directeur relations fournisseurs	1 an	Kamel Bouazza-Abid	Louis Lavallée et appuyé par Michel Laforge - Élu
Mentor	1 an	François Lafleur	Lui-même - Nommé
Directeur adjoint 1	1 an	Sébastien Faucher	Lui-même - Élu
Directeur adjoint 2	1 an	Ghilas Issaadi	Lui-même - Élu
Vice-président	2 ans	Gregory Zurbriggen	Lui-même - Élu
Secrétaire et communications	2 ans	Anne-Marie Samson	Elle-même - Élu
Directeur technique	2 ans	Francis Provost	Lui-même - Élu
Directeur services d'accueil	2 ans	David Lévesque	Lui-même - Élu

Directeur de l'adhésion	2 ans	Louis Lavallée	Lui-même - Élu
Directeur adjoint 3	2 ans	Bertrand Séguin	Lui-même - Élu

Avec l'avis de convocation a été acheminé un document décrivant les rôles de chaque poste.

Tous les candidats acceptent leur mise en candidature.

20230615.12.4 SCRUTIN POUR LES ADMINISTRATEURS DE TOUTES LES CATÉGORIES DE MEMBRES

20230615.12.4R Toutes les candidatures sont acceptées à l'unanimité et les candidats sont élus à majorité à main levée. Voté à majorité

20230615.13 NOMINATION DES MEMBRES ÉLUS AUX POSTES DE L'EXÉCUTIF

Tous les candidats sont nommés par le président d'élection aux postes pour lesquels ils ont posé leur candidature. Le président félicite les élus et remercie le président d'élection Luc Brazeau pour avoir procédé à l'élection en bonne et due forme.

20230615.14 PLAN D'ACTION 2023

- ❖ Réunion de l'exécutif et adoption des états financiers 2022
- ❖ Formation de la relève à l'exécutif de chapitre
- ❖ Visite dans les écoles spécialisées en mécanique industrielle pour faire connaître l'ACVM et susciter le membership
- ❖ Création du comité organisateur de la Conférence technique annuelle (CTA) 2024 qui se tiendra au Québec
- ❖ Organisation de la CTA 2024 en collaboration avec le national

Historiquement, une partie des profits générés par la CTA nationale revient au chapitre hôte. Toutefois, les conférences 2018 à Québec et 2019 à Halifax n'ont pas reçu cette ristourne. Le chapitre Québec a demandé des explications au national.

L'état des finances nationales, pour diverses raisons (nouveau site web, frais reliés au départ du directeur exécutif Andy Woodcock, frais reliés à l'accréditation ISO 17024, embauche d'un nouveau directeur exécutif qui ne connaissait pas cette tradition qui n'était pas documentée dans les Règlements généraux ou dans les procédures comptables officielles), ne permettait pas de verser la ristourne.

Les chapitres n'avaient cependant pas été informés à l'avance et cette ristourne constitue un incitatif plutôt énergisant pour l'organisation de la CTA par les bénévoles des chapitres. Le National a reconnu une lacune dans les communications et s'en est excusé. Le conseil d'administration national a mis en place un mécanisme pour que les présidents et vice-présidents national et de chapitre se rencontrent deux fois l'an, avec le directeur exécutif, pour discuter de toute préoccupation de part et d'autre. Le CA national a également établi une politique de ristourne sur les profits de la CTA selon un calcul qui ne fragilise pas les finances du national mais se montrent équitables envers les efforts fournis par les chapitres. L'exécutif du chapitre Québec s'en est montré satisfait.

20230615.15 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

20230615.15R Il est proposé par Jonathan Dion et appuyé par André Léger de clore l'assemblée à 12 h 10. Adopté à l'unanimité